

DIU

Kinésithérapie et Réhabilitation Gériatrique

Responsables

Pr France MOUREY, Professeure des Universités - Spécialiste en gérontologie UFR STAPS
Université de Bourgogne

Pr Régis GONTHIER, Professeur des Universités - Praticien Hospitalier UFR Médecine Service de
gériatrie et gérontologie CHU de Saint-Étienne

Présentation

Cette formation a pour objectif l'acquisition de connaissances et de compétences nouvelles dans les domaines de la kinésithérapie et de la réhabilitation gériatrique. Elle permet de mettre en place une démarche de recherche à partir d'une problématique professionnelle.

La formation au Diplôme Inter-Universitaire de kinésithérapie et de réhabilitation gériatrique est

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

organisée sur une année universitaire en partenariat entre l'Université de Bourgogne et l'Université de Saint-Etienne.

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Identifier les notions d'espérance de vie avec ou sans incapacité
- Rappeler la place de la prévention, de l'éducation et des comportements pour favoriser le vieillissement réussi
- Identifier l'organisation des soins gérontologiques et les filières
- Evaluer la perte d'autonomie, la douleur, les capacités de marche, d'équilibre et de cognition
- Employer des techniques de prévention ou de compensation adaptées au sujet âgé en fonction de son état fonctionnel
- Reconnaître les limites du soin dans les situations chroniques complexes
- Développer l'éducation des patients et de leur famille autour des principales problématiques de santé quand cela est possible (chute, sarcopénie, équilibre, douleur, médicaments...)

Organisation pédagogique

42 heures d'enseignement sur 1 année universitaire

Contenu

Prévention des chutes, vivre en équilibre et en mouvement
Grand âge - dépendance et fin de vie

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

Public

- Médecins intervenant dans les unités de soins de suite et rééducation gériatriques
- Masseurs kinésithérapeutes
- Ergothérapeutes en gériatrie justifiant d'une pratique de soins de 3 ans minimum dans le domaine de la rééducation générale après leur diplôme d'état et souhaitant s'orienter vers une rééducation spécifique en gériatrie
- Professionnels de l'activité physique adaptée exerçant dans le milieu gériatrique

Validation de la formation

Réalisation d'un mémoire correspondant à une recherche personnelle, avec l'aide d'un directeur de mémoire dans le milieu gériatrique.

La participation à l'ensemble des enseignements est obligatoire

Intervenants

- **Pr F. MOUREY** Professeure des Universités - Spécialiste en gérontologie UFR STAPS Université de Bourgogne
- **Pr R. GONTHIER** Professeur des Universités - Praticien Hospitalier - UFR Médecine, Service de gériatrie et gérontologie CHU de Saint-Étienne

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujéti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.